**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse
**Band:** 112 (1967)
**Heft:** 1

**Artikel:** Où doit porter l'effort principal?
**Autor:** Brunner, D.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-343343

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

concours de reconnaissance aéronautique récemment organisé dans le cadre de l'OTAN. Les escadrons et pilotes français étaient parvenus à se classer partout en tête, grâce à la rigoureuse mise au point de la suite des opérations à effectuer entre l'atterrissage de l'avion et la remise de la photographie: ce délai, ramené à moins de cinq minutes, confirmait l'efficacité des méthodes des aviateurs français dans une branche moins prestigieuse que le bombardement stratégique.

J. PERRET-GENTIL

---

## Où doit porter l'effort principal?

*Armement léger ou armement lourd?*

Le débat parfois passionné sur la Défense nationale suisse dont nous sommes témoins depuis dix ans a pour objet principal les divers aspects d'un problème particulier qu'exprime l'interrogation suivante: dans quelle mesure devons-nous et jusqu'à quel point pouvons-nous acquérir et introduire dans les unités de l'armée des armes et des engins modernes, qualifiés de lourds et se caractérisant par une grande puissance de feu, ainsi que les installations que leur emploi exige?

En effet, les fondements de notre Défense tels que la neutralité armée, la nature défensive de nos objectifs stratégiques qu'elle commande, la volonté et l'obligation, que ce statut nous impose de mettre en œuvre les moyens nécessaires au maintien de l'indépendance du pays en cas de conflit, ou encore le système de milice dont nous nous enorgueillissons, n'étaient et ne sont pas en cause. L'intérêt s'est en fait concentré sur le problème de la relation à établir entre les moyens lourds et l'armement léger ou, considéré sous un autre angle,

sur la part des effectifs totaux devant être concédés à l'infanterie d'une part et aux armes spéciales et de soutien d'autre part.

Les tenants des diverses thèses relatives au rapport le meilleur entre les différentes armes, aux moyens devant obtenir la priorité et, par conséquent, aux procédés de combat devant être choisis se laissèrent sans doute guider par des considérations d'ordre militaire. Dans toutes leurs réflexions, ils se virent cependant contraints de tenir compte des possibilités financières, des ressources que l'on estimerait pouvoir consacrer à la Défense. L'influence du facteur financier fut même souvent essentielle, l'appréciation optimiste ou pessimiste de ce qui serait jugé économiquement supportable en matière de dépenses militaires par les autorités politiques décidant du choix des protagonistes en faveur de l'une ou de l'autre des conceptions qui s'affrontaient.

### *L'importance des armes lourdes s'accentue*

La réorganisation de l'armée intervenue en 1961 mit fin à un premier round de ce débat. La modernisation accélérée des armées conventionnelles à l'étranger et le bouleversement des tactiques causé par l'apparition des armes nucléaires miniaturisées adaptées à des cibles militaires de toutes grandeurs, firent triompher l'opinion selon laquelle il s'agissait de mettre, plus nettement que par le passé, l'accent sur les armes lourdes, notamment sur les blindés et l'aviation qui, tous deux, allient la puissance à la rapidité. Le degré de modernisation qui pourrait être atteint fut déterminé par la décision du Conseil fédéral qui fixait une limite maximum des dépenses militaires pour une période de 4 ans. C'est ainsi que prit corps l'*Organisation des troupes*, de 1961.

Or, la voie sur laquelle on s'engageait alors nous étant prescrite par des nécessités inéluctables, tout porte à croire qu'on eût persévéré dans cette direction si l'affaire des Mirages ne s'était produite. Car l'évolution n'a depuis lors non seulement pas réfuté les conclusions auxquelles conduisait

l'analyse des facteurs décisifs vers 1960; elle les a au contraire pleinement confirmées en ce qui concerne deux des trois facteurs essentiels.

Dans son récent rapport sur la conception de la défense nationale, le Conseil fédéral le reconnaît d'ailleurs implicitement. Il y souligne en effet plus particulièrement l'ampleur de la menace à laquelle nous serions exposés en cas de conflit en Europe.

Le but stratégique de tous nos efforts en matière militaire, lequel est d'ailleurs intimement lié à la mission principale de l'Etat fédératif lui-même, n'a pas subi de modification: comme jusqu'ici, il s'agit d'assurer l'indépendance, l'intégrité du territoire et, en outre, la protection de la population. Le deuxième facteur, les formes de conflits vraisemblables, les caractéristiques de ceux dans lesquels nous pourrions être entraînés, en bref, la menace potentielle telle qu'elle se dégage de l'analyse des constellations politiques prévisibles, des moyens techniques disponibles et de l'armement des puissances étrangères, n'a lui non plus subi aucun changement essentiel. Contrairement à certaines conclusions hâtives que l'on tire parfois des événements qui se déroulent dans le Sud-Est asiatique, un conflit armé en Europe verrait presque inévitablement l'engagement de moyens techniques extrêmement puissants tels que des armes nucléaires de tous genres, des grandes unités blindées et de fortes formations aériennes à vocation tactique.

Comme il y a quelques années, certaines armes nucléaires sont intégrées aux armées jusqu'aux échelons inférieurs. A cet égard, nous observons même une aggravation de la situation puisque les Soviétiques ont, à leur tour, incorporé des armes atomiques dans les unités tactiques. En outre, de puissants éléments mécanisés sont maintenus sur pied de guerre, notamment sur l'autre rive de l'Elbe. Ces unités se distinguent par une énorme puissance de feu. Des deux côtés de la ligne de démarcation, on possède d'importantes formations d'artillerie conventionnelle. Enfin, l'Otan tout comme les armées du

Pacte de Varsovie peuvent compter sur un soutien aérien massif lequel peut avoir une influence décisive sur le cours des opérations.

*Pouvons-nous, devons-nous dépenser plus?*

On voit donc qu'il serait, du point de vue militaire, injustifié de vouloir faire marche arrière ou bien, ce qui reviendrait au même, étant donné le rythme actuel de l'évolution technique, de vouloir s'en tenir aux résultats acquis. Or, c'est malheureusement ce que laisse entrevoir le récent rapport du Conseil fédéral. Après avoir brossé un tableau conforme aux réalités des périls que nous courrions en cas d'hostilités, après avoir donc fait ressortir l'ampleur du danger menaçant notre survie en tant que nation, le Conseil fédéral se borne à envisager des mesures et des méthodes propres à maintenir la force de combat de l'armée à son niveau actuel et, en outre, à limiter les dégâts que nous ne manquerions pas de subir en cas de conflit.

Quelles sont les causes profondes de cette attitude qui se veut réaliste, mais dans laquelle nous ne pouvons nous empêcher de voir une résignation alarmante puisqu'on s'apprête à subir les coups qu'un adversaire puissant nous porterait sans chercher à riposter à l'échelon supérieur? De toute évidence, quand il laisse entrevoir qu'il renoncera jusqu'à nouvel avis à des mesures de modernisation dont la nécessité n'est en principe pas contestée, le Conseil fédéral, et avec lui une grande partie de l'opinion, songent au troisième facteur qui détermine la stratégie: les possibilités économiques et financières. En faisant du plafond des dépenses militaires qu'il s'est fixé une limite infranchissable, le gouvernement fédéral donne à penser que nous avons atteint un tournant en ce qui concerne les sacrifices qu'un petit état peut raisonnablement consentir pour sa défense.

Mais le « plafond » du Conseil fédéral correspond-il au plafond réel? Est-il arbitraire ou bien marque-t-il véritablement

la limite de ce dont nous sommes capables? Si nous avions effectivement atteint le célèbre plafond, nous aurions donc fait des efforts tels au cours des dernières années qu'il ne serait plus possible de les dépasser en temps normaux. Une analyse objective de la charge que les dépenses militaires représentent pour notre économie ne confirme cependant pas cette opinion. Ainsi, un expert zurichois écrivait récemment: « Compte tenu de toutes les dépenses que l'armée de milice crée à l'économie et même en admettant que 3,7 % du revenu soient affectés au secteur militaire, ce qui représente une estimation très élevée, la Suisse occuperait une place extrêmement avantageuse dans la statistique internationale (dépensant donc moins que les autres pays et consentirait approximativement le même effort financier que la Belgique ou le Danemark qui, rappelons-le appartiennent tous deux à l'Otan). Selon toute vraisemblance, seule l'Autriche, qui verse à la Défense moins de 2% du produit national, dépenserait moins que la Suisse! »

On ne peut donc pas prétendre que les dépenses qu'entraînent nos préparatifs de défense grèvent nos finances nationales ni qu'elles constituent pour notre économie une charge exagérée. Si nous avons atteint un plafond, ce n'est que sur le plan psychologique et politique ce qui revient à dire que notre volonté — et non pas des facteurs échappant à notre influence — est en jeu.

Premier-lieutenant D. Brunner